

MAIRIE



BIRON

12, rue La Carrère  
64300

N°14/2019

## ARRETE DU MAIRE

Vu les conditions climatiques de ces derniers jours et l'action mise en place pour améliorer l'état de l'aire de jeux,

Considérant que son utilisation serait dommageable pour la suite de la saison sportive

### ARRÊTE

**ARTICLE 1er** : Le Stade Municipal de Biron ne sera pas ouvert à la pratique sportive du **vendredi 15 mars au Dimanche 17 mars 2019**.

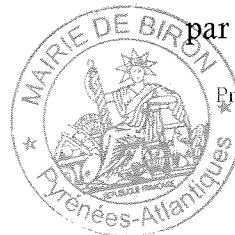
**ARTICLE 2**: Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

Monsieur le Président de l'Etoile Sportive Pyrénéenne,  
Monsieur le Président du District

Fait à Biron, le 15 mars 2019

P/° Le Maire,

par délégation l'adjoint aux bâtiments



Prénom - Nom du signataire  
Cachet + Signature  
Jean ARROZES